

NOUVELLES TECHNOLOGIES Alsace

## La Région cherche 100 pionniers pour le « .alsace »

La Région Alsace, qui a obtenu la gestion de l'extension « .alsace », est à la recherche de 100 pionniers qu'elle souhaite associer fin 2014 au lancement de cette révolution locale du Net.

L'ICANN, qui a la haute main sur les terminaisons des adresses internet, les .fr, .eu etc., a lancé en 2008 une révolution qui doit aboutir à l'autorisation de nouvelles extensions de premier niveau. La Région Alsace, après une procédure qui a duré plus d'un an, a obtenu en juillet 2013 auprès de cet organisme la gestion de la terminaison « .alsace ». On aura donc fin 2014 des sites internet avec des adresses du type « www.monsite.alsace ». Une carte à jouer en matière de marketing.

Des sociétés spécialisées (les registrars, OVH notamment) ont lancé des campagnes de « préservation » pour des adresses en « .alsace ». Ce qu'elles ne disent pas, c'est que les règles ne sont pas encore fixées et qu'une préservation n'ouvre pas véritablement de droit pour décrocher une adresse.

En ce moment et pour trois mois encore, une phase ardue de négociation sur le « contrat de registre », qui liera la Région Alsace et l'ICANN, est en cours. Ce contrat fixera les règles de

commercialisation, à partir du dernier trimestre de l'année prochaine, des adresses en « .alsace ».

Cette commercialisation se fera en plusieurs vagues d'un mois. Les grandes marques qui auront pris la peine de se faire enregistrer sur la base de données de l'ICANN (la TMCH, pour 150 euros/an) seront prioritaires. Puis la phase de commercialisation se mettra en place pour tous les autres, les institutions et les collectivités d'abord, les entreprises (absentes de la TMCH) et les associations ensuite, le grand public enfin.

La Région Alsace met en place un appel pour identifier 100 projets de sites pionniers, répondant aux valeurs de la marque partagée Imaginalsace et qui pourront être associés au lancement du « .alsace ». Ces sites en « .alsace » seront associés à la campagne de communication et devraient pouvoir exister avant tous les autres, un avantage marketing. Les candidatures pour être pionnier pourraient être prises de décembre à fin janvier et les projets validés par un jury à la mi-mars 2014.

Plus de renseignements sur le site d'Imaginalsace : [www.marque-alsace.fr/](http://www.marque-alsace.fr/).

CHRISTIAN BACH

REICHSHOFFEN Matériel ferroviaire

## Une commande de 34 trains grandes lignes pour Alstom

LA SNCF vient de commander 34 rames Coradia Liner, la dernière génération de train grande ligne d'Alstom, pour un montant d'environ 350 millions d'euros. Ce marché, porté par l'Agence pour le financement des infrastructures de transport de l'État, constitue la première tranche du renouvellement, annoncé par le Premier ministre en juillet dernier, de l'ensemble des trains d'équilibre du territoire (TET), encore appelés Corail et circulant sur les grandes lignes dites « Intercités ».

La mise en service de ces nouveaux trains est prévue à partir de décembre 2015. Six des dix sites français d'Alstom participeront au projet : Reichshoffen pour la conception et l'assemblage final, Orans pour les moteurs, Le Creusot pour les bogies, Tarbes pour les chaînes de traction, Villeurbanne pour l'infomatique embarquée et Saint-Ouen pour le design.

Plus léger, ce train bimode (électrique et diesel) d'une capacité de 267 passagers aura, selon Alstom, « une consommation largement inférieure aux trains actuels ». Son architecture a aussi, dit-on, « été pensée pour une maintenance facilitée. Plusieurs innovations techniques, comme de larges portes et plateformes, permettront par ailleurs d'optimiser la circulation des voyageurs et donc de réduire le temps de trajet ».

Cette annonce intervient une semaine après la présentation par Bombardier Transport à Crespin (Nord) du Regio 2 N, son nouveau train régional à deux niveaux qui peut emporter jusqu'à 760 personnes. Cette rame, qui circulera à partir de fin 2014 sur le réseau TER en Rhône-Alpes, est la première d'une commande de 129 passée pour la SNCF par six régions pour un montant de 1,15 milliard d'euros. X.T.

BITCHE Leader européen en gel UV

## Polystone Chemical s'installe en zone industrielle

LORS DE L'INAUGURATION du bâtiment relais de la communauté de communes du pays de Bitche sur la zone industrielle, Francis Vogt, son président, a accueilli Hans Hubrich, fondateur de Polystone Chemical à Blieskastel en Sarre, pour prendre possession de l'ensemble de la structure sur 1 335 m<sup>2</sup> d'ateliers et de bureaux. La com com de Bitche y a investi plus d'un million d'euros, subventionné à 400 000 euros par le conseil général de Moselle, 200 000 euros par l'État et 200 000 euros du fonds d'investissement pour le bassin minier.

50 emplois sur quatre ans

L'entreprise compte à Blieskastel 80 salariés dont trois ingénieurs chimistes. Elle est actuellement leader européen en gel UV pour la cosmétique (tatouage, teinture de cils, ongles) avec des applications

industrielles comme l'imprimerie. Elle réalise ses chiffres d'affaires en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. « Bitche deviendra une unité de production à compter du deuxième semestre 2014. On y conditionnera des gros volumes, des pots de 5 litres. À la clé, 25 emplois sur deux ans et le double dans quatre ans. Avoir une entité en Allemagne et une seconde en France, située à une trentaine de kilomètres de distance l'une de l'autre, renforce la crédibilité de la société au niveau mondial », soutient Hans Hubrich qui investira 1,5 million d'euros en comptant sur le soutien du conseil général via Moselle Développement et la Région Lorraine.

À l'automne 2014, un second bâtiment relais de 3 000 m<sup>2</sup> accueillera un industriel allemand fabricant de pièces aéronautiques de pointes, avec trente emplois à la clé.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG Conférence de Moïse Sidiropoulos

# Conseils avisés pour sortir de la crise

Enseignant à la faculté des sciences économiques de Strasbourg, M. Sidiropoulos appelle l'UE à « corriger son architecture » pour retrouver la croissance.

Depuis plus de vingt ans, Moïse Sidiropoulos, enseigne la macroéconomie au sein de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Strasbourg. Cofondateur (avec Michel Dévoluy) de l'Observatoire de politiques économiques en Europe en 1998, il contribue également aux recherches du Bureau d'économie théorique appliquée (BETA).

En 2008-2009, alors que la Grèce, s'est trouvée acculée par ses créanciers, il a pris une année de disponibilité pour aller enseigner à l'Université de Thessalonique, la ville où il a grandi et où il a fait ses études. Après y avoir animé une équipe de recherche sur la crise économique dans la zone euro et y avoir soutenu, avec d'autres, le maintien du pays dans l'Eurozone, il n'a cessé, depuis, de participer, par médias interposés, au débat public sur la crise au sein de l'Union européenne.

« Des métamorphoses successives »

Mardi, à l'occasion de deux conférences publiques, dont l'une de

### Récipiendaire du prix Nobel de la Paix 2012

Le 12 décembre dernier à Strasbourg, le président du Parlement européen et le président de la Commission ont remis symboliquement à Moïse Sidiropoulos, ainsi qu'à 19 autres citoyens, le Prix Nobel de la Paix 2012 attribué à l'UE. L'universitaire strasbourgeois d'origine grecque doit à son implication dans le débat public sur les questions économiques d'avoir été convié à la cérémonie.



Pour Moïse Sidiropoulos, la menace d'une récession en 2014 devrait provoquer un changement d'attitude salvateur de la part de l'Allemagne. PHOTO DNA - MARC ROLLMANN

vant 400 élèves de terminale ES issus de 9 lycées alsaciens, Moïse Sidiropoulos, 55 ans, a une nouvelle fois livré son analyse pour sortir l'Europe de la crise. La démonstration de ce Keynésien a été on ne peut plus didactique et limpide. « Cette crise vient des États-Unis où elle a commencé en 2007-2008 sous la forme d'une crise immobilière. Elle a ensuite connu des métamorphoses successives, de crise financière et bancaire à crise économique et, enfin, crise des dettes publiques ».

Cette dernière se traduit, dans certains pays européens, par des mesures d'austérité alors même que la dette globale de l'UE (96,5 % du PIB) reste inférieure à celle du Japon (218 % du PIB) et des États-Unis (107 %). « Car l'architecture de la construction européenne, et notamment sa banque centrale, dont l'unique objectif est de juguler l'inflation, ne permet pas de rendre la dette soutenable comme la banque fédérale US le fait par exemple pour la dette publique de la Californie ! », déplore-t-il.

Pour faire face, retrouver la croissance, et sortir du cercle vicieux entretenu par les solutions libérales mises en œuvre, il convient, selon l'enseignant strasbourgeois, de corriger l'architecture en question. Trois mesures s'imposent ici selon lui : doter la BCE du pouvoir de prêter en dernier ressort (« C'est une arme de dissuasion face aux marchés financiers »), réaliser l'union bancaire en l'accompagnant d'une union budgétaire.

« Menaces crédibles » sur l'économie allemande

Pourquoi ne le fait-on pas ? « Il y a trop de conflits d'intérêts dans l'UE », répond celui qui voit dans l'Allemagne la principale clé du problème. « Elle a une vue morale de la crise : celui qui a fauté doit payer. Mais elle oublie, alors que son économie profite du système actuel, que son intérêt c'est l'expansion économique européenne ». L'intervenant a bon espoir que Mme Merkel finisse par changer d'attitude et que l'Allemagne

pousse vers davantage d'intégration politique de l'UE. Son analyse se base ici sur la notion de « menace crédible ». L'une, à savoir le problème démographique, est ancienne. Mais il en identifie une nouvelle, plus immédiate : « Il n'est pas exclu que l'Allemagne entre en récession dès 2014 ».

Plusieurs indices le laissent prévoir : « D'abord, la part de la zone euro dans l'excédent commercial est passée en cinq ans de 60 à 32 %. Si celui-ci est resté stable grâce à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar et au yuan, on constate désormais un tassement des exportations vers les pays émergents où la croissance commence à saturer et où on produit de plus en plus de biens d'équipement localement ». Dans le cas contraire, si l'attitude allemande ne varie pas, Moïse Sidiropoulos estime « que les jours de l'euro seront comptés, une monnaie unique n'étant pas viable sans un gouvernement politique de l'UE ! ». ■

XAVIER THIERY

UBERACH Convention entre la SIAGI et la Chambre de métiers d'Alsace

## Un partenariat pour garantir en amont les projets des artisans



Les parties prenantes ont visité la brasserie artisanale d'Uberach qui a bénéficié d'une garantie de la SIAGI pour son projet de nouveau site de production. PHOTO DNA - JM JANKOWSKI

La SIAGI, société de cautionnement mutuel des projets artisanaux, et la Chambre de métiers d'Alsace ont porté sur les fonds baptismaux un nouveau partenariat il y a peu à Uberach dans le Bas-Rhin.

LA SIGNATURE de cette convention de partenariat s'est déroulée dans les locaux de la brasserie artisanale d'Uberach. Cette dernière vient de réaliser un important investissement pour s'installer dans un nouveau site de production, plus spacieux et fonctionnel dans la petite zone d'activités de la commu-

ne. Ce programme de 1,3 million d'euros a été garanti à hauteur de 50 % d'une tranche de prêt de 658 720 euros par la SIAGI. Une illustration du rôle de « facilitateur » de la société dont le

président n'est autre que le patron de la Chambre de métiers d'Alsace Bernard Stalter. Ce dernier était présent au titre de la SIAGI et c'est son vice-président Christian Keller qui représentait la chambre consulaire

pour signer ce nouveau partenariat. Inutile de préciser que la double casquette de Bernard Stalter a forcément eu de l'influence dans le processus... « La SIAGI est un outil au service des artisans dont les cham-

bres de métiers sont les principaux actionnaires, rappelle son président. Son but est d'accompagner et de favoriser les projets ».

Accentuer un partenariat naturel

La convention propose d'accentuer encore ce partenariat naturel. Les deux parties ont acté la mise en place d'une nouvelle offre de services pour les artisans de la région. Il s'agit de rendre possible, après validation économique du projet par la CMA et validation financière de la SIAGI, la prégarantie de crédit en amont de la décision de la banque. « L'artisan ou futur artisan sera ainsi en position de force pour obtenir son crédit auprès de l'établissement bancaire de son choix », souligne Bernard Stalter. ■

J.-M. J.